

N/REF : 27/03/2026 15H33 C:264638 I:35415
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 27/03/2026 à 15H33

SARL SOLEIL LEVANT
80 ROUTE DES VERNES
74340 ANNECY

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 RUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 31 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 BENOIT FRACHON - ST MARTIN D'HERES - SITE NEYRPIC BURGER KING
MR ZOUMENOU 06 95 56 90 66 ENTRE 7 H ET 09H SI BESOIN PLOMBIER
D'ASTREINTE BELLEDONNE 06 03 61 86 78

MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTES BOUCHÉE
FAIRE UN ETAT DES LIEUX

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 28/03/2026 A 07H30 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE L'HORIZONTALE EAUX VANNES A PARTIR DE LA
GRILLE DE SOL DES WC.
EXTRACTION DE PAPIER.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 à 20km	1	228,99	228,99
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	114,49

TOTAL H.T.	343,48
T.V.A. a 20,00%	68,69
TOTAL T.T.C.En EURO	412,17

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN